

# Travaux sur la voirie



Suite aux travaux d'enfouissement de réseaux secs et humides en 2016 dans le secteur dit Le Chaumet et des dégradations de la chaussée, le Conseil municipal a décidé de reprendre le revêtement qui était devenu inexistant.

Un programme des travaux, doté d'une subvention du Département à hauteur de 42 % hors taxes, a consisté en la

pose d'un enrobé bitumineux. Suite à un appel d'offres réalisé par le SDEE et suivi par Lozère Ingénierie, les travaux ont été réalisés par la société Marquet de Saint-Flour.

De plus cette même entreprise a entamé des travaux sur plusieurs chemins : coupes d'eau, recalibrage, compactage, qui se poursuivent en début d'année.



**LN 9 janvier 2020**